

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1996)
Heft: 83

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

FRIBOURG

Un village de vacances abandonné

Entre mai et septembre 1994, Fribourg a connu le plus extraordinaire glissement de terrain de son histoire récente. Un pan de montagne de 2 500 mètres sur 700 mètres, et d'une profondeur de 60 mètres s'était mis en mouvement sur les contreforts du Schwyzberg. Au début, la masse avançait de 30 cm par jour, pour atteindre une vitesse de 8 mètres par jour au plus fort de l'éboulement. Le glissement de terrain s'est arrêté brusquement en septembre 94, et le sol s'est stabilisé.

En quelques mois, 50 millions de mètres cubes de terre sont descendus de 200 mètres, heureusement sans faire de victime. Cependant, les bâtiments de la petite station de Falli Hölle ont été disloqués. Il semblerait que le glissement de terrain ait été provoqué par les fortes précipitations du début de l'année 1994. Falli Hölle sera donc définitivement rayée de la carte cette année. Le site, qui avait été aménagé dans les années 80, sera nettoyé et rendu à la nature.

Un labyrinthe à la Fille-Dieu

A l'occasion de la restauration de leurs bâtiments, les sœurs du couvent de la Fille-Dieu, à Romont, ont décidé de faire construire un labyrinthe sur le parvis de leur église. Simple dessin fait de pavés de couleurs différentes, ce labyrinthe est le premier réalisé en Suisse depuis le Moyen-Age. Emblème du cheminement spirituel, métaphore graphique de la quête de l'absolu, le labyrinthe n'a jamais livré tous ses secrets. Faute d'archives précises, on ne connaît pas la signification précise de telles décora-

tions, fréquentes dans les églises romanes et gothiques. Très peu de labyrinthes subsistent aujourd'hui, et l'un des plus célèbres est celui de la Cathédrale de Chartres.

GRISONS

Télécabine à deux étages



© Suisse

Aux confins de l'Engadine et du Tyrol autrichien, la station de Samnaun (1835 m), située en zone franche, possède un vaste domaine skiable avec plus de 200 km de pistes de tous niveaux. Cette station a inauguré au mois de décembre une télécabine à deux étages, la première du monde et la plus grande aussi, puisqu'elle peut emmener 180 passagers par trajet, dans les meilleures conditions de sécurité, bien sûr.

GENÈVE

Payer ses impôts en tableaux

Le 1^{er} décembre 1995, le Grand Conseil genevois a approuvé un projet de loi visant à institutionnaliser le concept de la dation en paiement. Cet instrument juridique a fait ses preuves

en France, et devrait encourager les nombreux collectionneurs résidant à Genève à agrandir le patrimoine culturel de la ville. La dation en paiement a pour objectif de permettre à un contribuable, dans des cas spécifiques, de s'acquitter du paiement de certains impôts, tels les droits de suc-

cession ou de donation, par la remise à l'Etat d'objets mobiliers présentant un intérêt artistique, historique ou scientifique particulièrement important, ceci en lieu et place d'un paiement en espèces. La dation n'est pas un don, mais une modalité de règlement d'impôt.

Les anciens Ports-Francs bientôt rasés

Les CFF ont décidé de détruire les anciens Ports-Francs de Cornavin, et de construire sur ce site un centre d'entretien. Les premiers entrepôts avaient été bâtis sur ce terrain en 1877, par la Société des Halles aux grains et les Magasins Généraux. Dix ans plus tard, on décidait d'y installer les Ports-Francs, trop à l'étroit dans leurs locaux de Rive. Ces entrepôts étaient desti-

nés au stockage des produits étrangers n'ayant pas acquitté de droits de douane, et étaient de ce fait « considérés comme des pays étrangers en matière de péages ».

Dès les années 20, la place vint à manquer et les bâtiments se dégradaient. Les Ports-Francs ont été ensuite utilisés comme magasin par la Croix-Rouge, pendant la deuxième guerre mondiale. En 1965, ils perdaient leur fonction d'origine, avec le transfert des Ports-Francs à la Praille.

La date du début des travaux, évalués à 60 millions de francs suisses, n'a pas encore été fixée. La mise en service du centre d'entretien des CFF n'interviendra, en tous cas, pas avant l'an 2000. Genève n'est pas l'emplacement géographique idéal pour un tel centre, mais aucune autre ville ne bénéficiait d'un tel site, si près de la gare.

JURA

Le premier remonte-pente à luges

La petite localité jurassienne des Breuleux a mis en place le premier remonte-pente à luges. Fraîchement breveté,

le télébob est l'invention d'un industriel à la retraite, Georges Donzé, qui souhaitait rétablir l'égalité entre skieurs et lugeurs. Dorénavant, les amateurs de luges ou de snowboards pourront multiplier les descentes, tout en évitant la difficile remontée.

Le fonctionnement du télébob rappelle celui du téléski. Les utilisateurs sont reliés à un câble en mouvement, grâce à une corde qu'ils attachent à leur luge, et qui se libère automatiquement en haut de la pente. Chacun loue une corde à la journée. Même si la luge est principalement pratiquée par les enfants, le télébob peut tracter des individus pesant jusqu'à cent kilos. Ce qui donnera peut-être envie aux adultes de retrouver leurs joies d'enfant.

VAUD

Aérostats à Château-d'Œx

Créée en 1979, la Semaine internationale de ballons à air chaud réunit chaque année plusieurs milliers de spectateurs à Château-d'Œx. Pendant sept jours, 80 équipages s'affrontent à l'occasion de la plus grande compétition européen-

ne. Le micro-climat exceptionnel du Pays-d'Enhaut permet à l'opération de se dérouler chaque année dans les meilleurs conditions. Entourée de montagnes, préservée du brouillard, cette région présente une variété rare de courants contraires selon l'altitude. Le soleil n'a manqué qu'un seul rendez-vous en dix-huit ans, c'était en 1995.

Course à la ligne, aux balises, Chasse aux lièvres, Rallye Château-d'Œx-Gstaad, les compétitions ne manquent pas, avec, comme morceau de choix, la David Niven Cup, un vol longue distance qui amène parfois les ballons jusqu'au sud de Milan ou en Autriche. Tout au long de la semaine, les amateurs peuvent également s'offrir un vol passager.

Ceux qui préfèrent rester au sol auront tout de même de quoi s'occuper, les enveloppes des ballons rivalisant d'originalité, tant dans la forme que dans les couleurs. Cette année, on a pu admirer un pingouin, un aigle, une tête de renard, une locomotive, une chope de bière, un sultan et... un vase érotique !

